

## **COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 18 SEPTEMBRE 2007**

- note l'effectif réel des élèves scolarisés soit 79 ; indique que la rentrée s'est bien passée ; souhaite la bienvenue aux nouvelles enseignantes : Mlles BERNON et HAUDRY et une bonne année scolaire à toutes ; prend acte de la satisfaction des enseignantes quant à la qualité du nettoyage des locaux scolaires par l'entreprise Clairenet ; débat sur les possibilités de places supplémentaires pour garer les véhicules, le nombre de familles parents d'élèves s'accroissant ; analyse la situation financière de fonctionnement du groupe scolaire pour l'année écoulée.

- prend acte que les services de garderie et de cantine ont bien repris et que le nouveau prestataire de repas : la Société AVENANCE donne satisfaction ; analyse le bilan de fonctionnement de ces deux services durant l'année scolaire écoulée :

- cantine : déficit de 16.064,20 euros
- garderie : déficit de 1.971,33 euros.

- donne son point de vue quant au passage à la taxe professionnelle unique sur la canton qui se résume pour les 9 élus présents par : 6 oui, 2 non et 1 sans avis.

- rappelle qu'une offre a été demandée à 3 entreprises pour la réalisation des branchements d'eau potable à venir sur la conduite communale ; il s'agit des entreprises VUACHE BTP à Savigny, RAMPA TP à Reignier, BESSON TP à Marlioz après analyse des offres selon les critères suivants : prix, coût de main d'œuvre, coût de matériel-matériaux et le classement qui en résulte, il retient l'entreprise BESSON.

- ne souhaite pas exercer son droit de préemption urbain dans le cadre de la vente des parcelles bâties cadastrées « A 687 et A 2467 » appartenant à Mr et Mme CARRILLAT Jean-Philippe à Dingy.

- prend connaissance d'une demande de permis de construire déposée par Mr GELE Jean-Claude pour une villa à Dingy.

- sollicite une subvention auprès du Conseil Général pour financer des travaux complémentaires de voirie et réseau qui s'élèvent à 123.639,29 euros TTC.

- étudie les modalités d'intervention du Syndicat Mixte Départemental d'Eau et d'Assainissement, la composition des dossiers de demande de subvention et son champ d'activités pour la période 2008-2012.

- observe les premiers résultats transmis par les syndicats intercommunaux d'aménagement, de protection et conservation du Vuache quant au projet de plan de circulation des véhicules à moteur.

- décide de reporter une éventuelle consultation concernant le contrat global d'assurance.

- réceptionne les plaquettes transmises par la DIREN Rhône Alpes concernant le risque sismique en Haute-Savoie, à l'attention des constructeurs de logements neufs ou de travaux de modification d'habitation.
  
- entend la présentation des missions du service « restauration des terrains en montagne » de l'Office National des Forêts.
  
- prend acte de la possibilité pour les communes, d'instaurer une nouvelle taxe pour la collecte, le transport, le stockage et le traitement des eaux pluviales.
  
- est informé de la transmission pour avis au Conseil Général, de l'étude sur les aires d'arrêts des transports scolaires réalisée par le Cabinet Uguet pour la Communauté de Communes du Genevois, dans le cadre de l'uniformisation de ces arrêts.